

RÈGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES DE SOUTENANCE THÈSES D'EXERCICE DE MÉDECINE :

CAPACITES D'ACCUEIL :

- respecter la limite des **40 invités autorisés maximum** (hors jury) **par soutenance** ;
- déclarer ses invités **au moins 72h à l'avance** via <https://facmed.univ-lille.fr/infothese>.

MISE A DISPOSITION ET RESTITUTION DE LA SALLE :

- pour réaliser des **tests** ou une **répétition** dans les salles de soutenance, se rapprocher du Service des réservations d'espaces par e-mail à resasalles-medecine@univ-lille.fr ;
- en cas de **besoins techniques ou informatiques**, solliciter l'aide du service audiovisuel par e-mail à audiovisuel-medecine@univ-lille.fr ou par téléphone au 03 20 62 69 33 (Pôle Recherche) ou au 03 20 62 76 29 (Pôle Formation) ;
- **ne pas fumer, boire ni manger dans les salles de soutenance** ;
- **rendre les salles et le matériel mis à disposition** (ordinateur, chaises, toges ; etc.) **dans l'état dans lequel ils ont été trouvés**.

APRES-THESES :

- **aucun « pot de thèse » n'est toléré dans les salles de soutenance** ;
- si besoin, **réserver une salle d'après-thèse** auprès du Service des réservations d'espaces (pour en savoir plus, consulter cette page : <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine/relation-entreprises/location-espaces/apres-these>)

EN CAS DE RECOURS A LA VISIOCONFERENCE :

- obtenir l'**accord préalable** de chaque membre du jury ;
- **prévenir le Bureau des thèses** pour modification du procès-verbal de soutenance, par e-mail à theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr ;
- s'assurer que la **présidence** du jury est assurée en **présentiel** ;
- **préparer le lien Zoom** avant le jour de la soutenance (application disponible sans limitation de durée via l'ENT).

EXPOSE ORAL :

- respecter un temps de présentation du projet de recherche de **15/20mn maximum**.

*Je déclare avoir pris connaissance des règles cités ci-dessus et m'engage à les respecter.
Tout manquement à ces règles pourrait conduire à l'annulation de la thèse.*

NOM Prénom + Signature